



MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

RAPPORT DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous transmettre les informations requises au regard de la situation financière de la municipalité de Bouchette.

1- ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2010

Le vérificateur externe, la firme Piché Éthier Lacroix CA inc, avait confirmé que pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010, la municipalité réalisait un surplus de 87217\$, ce qui portait le surplus accumulé non affecté à 504956\$ au 31 décembre 2010.

2- INDICATIONS PRÉLÉMINAIRES POUR L'ANNÉE 2011

Les prévisions budgétaires 2011 indiquaient l'équilibre entre les revenus et les dépenses. Il nous apparaît réaliste d'annoncer que ce résultat anticipé devrait se concrétiser avec une marge positive.

3- ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2012

L'article 954 du Code municipal édicte au conseil de procéder à sa planification budgétaire de l'exercice financier suivant, à cette période de l'année.

Les orientations suivantes guideront les membres du conseil dans les choix budgétaires qui mèneront à l'adoption du budget 2012 :

- A) Le travail se continue au niveau de la demande de reconnaissance du caractère intermunicipal du chemin Bouchette – Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.
- B) Suite à l'adhésion aux Fleurons du Québec, la municipalité a reçu 2 fleurons. Nous entendons donc poursuivre nos actions afin de mettre en valeur les multiples attraits de notre municipalité.
- C) Des travaux de modernisation des équipements du système de distribution de l'eau potable sont prévus de même que des travaux de réfection de certains chemins et ce, à l'aide du programme de la subvention provenant du transfert de la taxe d'accise sur l'essence.
- D) Une équipe de bénévoles travaille présentement à la mise en état de machines aratoires en vue de les installer à la Place détente pour ainsi créer un musée à ciel ouvert.
- E) Les travaux reliés à notre peinture rupestre se termineront en 2012.

- F) Un projet de relocalisation de la bibliothèque est en pourparlers présentement, nous allons devoir prendre une décision très prochainement sur ce sujet. La relocalisation de la bibliothèque permettrait de procéder à un aménagement d'espaces de travail pour certains employés municipaux.
- G) L'acquisition d'un camion incendie répondant aux nouvelles normes en sécurité incendie est un projet qui devrait se concrétiser à moyen terme.
- H) Nous continuerons à mettre l'emphase sur les inspections des installations septiques de même que sur le respect de la réglementation régissant les rives et le littoral. Nous avons à cœur la santé de nos cours d'eau.

4- LOI SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

En 2011, le traitement versé aux élus de la municipalité représente, pour le maire, 7541.52\$ en rémunération et 3770.88\$ à titre d'allocation de dépenses, alors que les conseillers reçoivent 2513.76\$ en rémunération et 1257.00\$ à titre d'allocation de dépenses.

5- ATTRIBUTION DES CONTRATS 2011

Des contrats ont été octroyés en 2011 pour plusieurs services importants de la municipalité. Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25000\$ est déposée, en annexe, avec le présent rapport ainsi que la liste des contrats de 2000\$ conclus au cours de l'année avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$. Ces listes peuvent être consultées au bureau municipal.

6- CONCLUSION

La séance du conseil en vue de l'adoption du budget 2012 devrait se tenir le 19 décembre prochain. Un avis public à cet effet sera publié au moins huit jours avant la tenue de cette séance.

Je salue le travail de mes collègues conseillères et conseillers qui travaillent avec beaucoup de motivation à l'amélioration des services et au développement de la municipalité. J'exprime également ma vive satisfaction aux employés municipaux pour leurs loyaux services. Nous sommes conscients que la charge de travail qu'ils assument s'alourdit avec les nouvelles responsabilités régulièrement dévolues aux municipalités. Merci à l'équipe de pompiers volontaires pour leur disponibilité et leur excellent travail.

Je profite de l'occasion pour adresser mes salutations les plus cordiales à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de Bouchette.

Réjean Major
Maire

Rapport du maire – Novembre 2011